

Utilisez vos déchets verts dans votre jardin !

ZOOm sur



Les déchets organiques représentent 40 à 60 % du poids d'une poubelle moyenne d'un ménage. Pourtant une grande partie d'entre eux pourrait être évitée à la source ou transformée sur place. Vous trouverez ici des solutions simples pour réduire et valoriser les déchets verts de vos jardins. Ces pratiques permettent de limiter les déplacements en déchèterie et de diminuer ainsi les quantités de déchets à traiter par la collectivité.



Jeter moins les déchets verts, c'est possible !

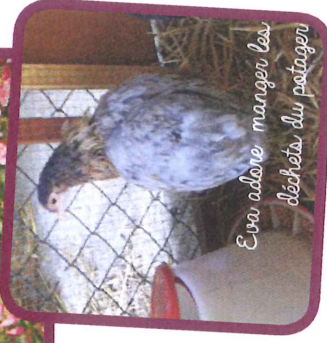
- ✓ en laissant sur place les résidus de tontes, les feuilles et brindilles (excellent paillage),
- ✓ en privilégiant les végétaux à croissance lente (20 à 30 cm par an),
- ✓ en utilisant moins d'engrais et moins d'arrosage pour limiter la croissance des plantes,
- ✓ en diminuant le nombre de tontes (en créant des zones de prairies fleuries)
- ✓ en nourrissant des animaux familiers (poules, lapins) avec des déchets du potager, de la tonte de pelouse, ...
- ✓ en utilisant les résidus de taille et brindilles sous forme de petits fagots d'allumage pour le barbecue ou la cheminée, les branches et les tiges pour l'aménagement du jardin (tuteurs, clôtures légères, ...)



Une prairie fleurie qui accueillera de nombreux papillons.



Le Weigela, arbuste à croissance lente



Eva adore manger les déchets du potager

Idées + : laisser des petits tas de branches ou de feuilles dans un coin reculé du jardin pour abriter une faune riche, auxiliaire très utile aux jardiniers (insectes pollinisateurs, petits mammifères et oiseaux insectivores, des batraciens...)



Le brûlage au jardin, une pratique à proscrire !

Le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit par la loi et les quelques dérogations possibles sont strictement encadrées. En effet, la fumée ainsi générée est une source de nuisance pour le voisinage et s'avère dangereuse pour la santé (particules fines).